

Publié le 28 septembre 2015

L'ancienne usine se rêve en ville de demain

Tout en conservant l'ossature d'un symbole de l'histoire industrielle, la Soreli entame à Lille la métamorphose de l'ancienne usine Fives-Cail Babcock en un éco-quartier offrant une diversité sociale et fonctionnelle.



L'ancienne usine Fives-Cail Babcock a rayonné sur tout le territoire français en signant quelques-uns des plus beaux ouvrages de l'ère industrielle : les **premières locomotives à vapeur**, le **pont Alexandre-III** à Paris, les **charpentes métalliques de la Gare d'Orsay** et les **ascenseurs de la Tour Eiffel**. « *L'histoire du quartier lillois qui l'a vu naître renvoie à celle d'autres villes industrielles, dévalorisées par la fermeture de l'usine autour de laquelle elles se sont construites* », résume **Jérôme Crunelle**, responsable du pôle Fives-Cail Babcock au sein de la Société d'économie mixte de rénovation et de restauration de Lille (Soreli). « *L'enjeu de ce programme est de désenclaver cette friche, de l'ouvrir sur son environnement et de modifier profondément l'image du quartier* ».

De la friche à l'éco-quartier

25 ha au cœur de la ville sont concernés par ce programme de renouvellement urbain confié en 2012 à la Soreli présenté lors d'une réunion publique, le 8 juillet dernier, par **Martine Aubry**, maire de Lille, **Gérard Caudron**, vice-président de la MEL (Métropole Européenne de Lille), **Fabienne Duwez**, directrice de Soreli et **Djamel Klouche**, urbaniste du Projet (l'AUC). La première phase de programmation, prévue de 2015 à 2020, va entamer la métamorphose de cette friche industrielle en un éco-quartier représentatif de la ville de demain. À terme, le quartier devrait accueillir 1 200 logements, des locaux d'activités, des espaces verts, des équipements publics et de loisirs.

Une partie des chantiers a démarré : la construction d'un **lycée hôtelier**, les travaux de désenclavement du site et de son ouverture vers le **métro**. Ont également été lancés les opérations de **désamiantage** et les aménagements nécessaires à la mise en place du système de gestion innovante des **eaux pluviales** qui seront récupérées et stockées, notamment pour l'irrigation des **espaces verts**.

Le concours de promoteurs pour les 11 premiers bâtiments de logements a été publié. Il fait suite à l'**Appel à manifestation d'intérêt** (AMI) lancé l'an dernier, procédure plutôt innovante pour une Epl. « *Avec la quarantaine de promoteurs qui ont répondu, nous avons constitué des groupes de travail pour confronter nos intentions à leurs savoir-faire et ainsi penser et co-designer le logement de demain* », explique Jérôme Crunelle. De manière plus pragmatique, il s'agit également d'assurer une livraison simultanée des premiers lots de logements, 276 en tout, et des aménagements de l'espace public. « *Nous ne voulons pas que les premiers habitants arrivent dans une friche et souhaitons constituer une offre diversifiée pour atteindre une masse critique et permettre une commercialisation rapide* », conclut-il.

Elsa Bellanger/Naja